

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la réunion du 09 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois le 09 juin à 18 heures 00 le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MUSELIER, Maire

Date de convocation : 31 mai 2023

PRESENTS : Jean-Pierre MUSELIER, Paul LASSET, Jean-Claude LEMOINE, Jérôme MEYNET, Olivier KNIPPING, Stéphanie NEVOLTRY, Elisabeth JACQUART, Joël BARADUC, Julien LAPLACE, Muriel PESCADOR

ABSENT ET EXCUSE :

POUVOIR :

SECRETAIRE : Jean-Claude LEMOINE

Ajout à l'ordre du jour :

- 1) Désignation référent déontologue des élus
- 2) Gîte de France commission de 7,50 % par réservation sur le site gîte de France
- 3) Rapport de la CLECT

❖ AFFAIRES FINANCIERES ❖

1) Ligne de Trésorerie

Renouvellement de la ligne de Trésorerie de 100 000 € sur Ester au taux de 3,60 %

Vote à l'unanimité des présents

❖ AFFAIRES GÉNÉRALES ❖

1) Vote des délégués de la commune pour élire les sénateurs de notre région

1 titulaire et 3 suppléants étaient requis

Monsieur Jean-Pierre Muselier, Maire élu titulaire avec 09 voix pour et 1 blanc

Monsieur Paul LASSET 01^{er} adjoint élu suppléant à l'unanimité 10 voix

Monsieur Jean-Claude LEMOINE 02^eme adjoint à l'unanimité 10 voix

Monsieur Jérôme MEYNET 03^eme adjoint à l'unanimité 10 voix

2) Référent déontologue des élus

Suite à la demande de désignation obligatoire d'un référent déontologue le Conseil Municipal a voté

Monsieur Philippe GAZAGNES a obtenu 3 voix

Monsieur René PAGIS a obtenu 06 voix

Monsieur Gérard Payet a obtenu 0 voix

Monsieur René PAGIS est désigné comme le référent déontologue

Vote à l'unanimité des présents et 1 abstention

3) Commission de 7,5% pour la réservation du gîte via le gîte de France en 2023

Les Gîtes de France propose de gérer la location de notre gîte par le biais de leur site, cependant une commission de 07,50 % sera retenue pour 2024 et évoluera au taux de 15,00 % en 2025.

Vote à l'unanimité des présents.

4) Rapport de la CLECT

La Commission Locale d'évaluation des charges transférées procède à des ajustements de transfert de charges.

Le rapport de la CLECT doit être soumis désormais à chaque Conseil Municipal, même si la commune n'est pas concernée par une notification.

Vote à l'unanimité des présents.

Informations diverses

Tour de France Féminin passe dans notre commune le 23 juillet 2023, une réunion de préparation aura lieu avec le comité des fêtes pour l'organisation de cette journée.

24 juin 2023 la société de chasse organise le feu de la Saint-Jean place de Loche avec des animations pour la population.

14 juillet, le Comité des fêtes organise un repas festif, cochon à la broche

Questions diverses

Dans le cadre du passage du Tour de France à Saint-Myon, l'ASO recherche le nom des correspondants qui souhaiteraient être référent.

La séance est levée par Monsieur le Maire

Jean-Pierre MUSELIER Maire,	Jean-Claude LEMOINE Secrétaire de Séance
--	---